

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Forstwesen = Swiss forestry journal = Journal forestier suisse
Herausgeber:	Schweizerischer Forstverein
Band:	121 (1970)
Heft:	9
Artikel:	Problèmes écologiques de l'élevage du gibier en Tchécoslovaquie
Autor:	Nováková, E.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-766933

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Problèmes écologiques de l'élevage du gibier en Tchécoslovaquie

Par *E. Nováková*, Prague

Oxf. 156.2 (437)

Institut pour l'aménagement et la conservation du territoire, Říčany

En Tchécoslovaquie, la chasse fait partie de la production agricole et forestière. C'est pourquoi elle est planifiée et son rendement figure dans le budget de l'état.

Etat actuel

Les terrains de chasse (principe de chasses réservées), ayant une surface totale de 11 417 008 ha, sont administrés d'une part par les entreprises domaniales (782 chasses = 2 272 374 ha), d'autre part par les sociétés de chasse (7 736 chasses = 9 144 634 ha). La production de viande annuelle a varié dans les dernières années (1961 à 1968) entre 5000 et 7700 t, soit 0,40 à 0,6 kg/ha de terrain de chasse. Elle est assurée surtout par le lièvre (54 pour cent), le chevreuil (14 pour cent), le faisan (14 pour cent) et le cerf (12 pour cent).

Certaines espèces jouissent d'un élevage planifié (gibier autochtone : le cerf commun, le chevreuil, le sanglier, le lièvre commun, la perdrix grise ; gibier acclimaté : le daim, le mouflon, le faisan de chasse, dans les parcs le cerf du Japon, le cariacou), les autres d'un aménagement rationnel ou d'une protection intégrale.

Les effectifs des espèces du premier groupe sont dénombrés chaque année sur tous les terrains de chasse à la fin de l'hiver et au commencement du printemps (cheptel reproducteur) par les usagers des chasses. Les ongulés sont recensés (d'après le sexe, la classe d'âge, évent. d'après la qualité du trophée) sur les lieux de concentration (gagnages, places d'affouragement) et au cours de randonnées individuelles et collectives (groupes d'observateurs parcourant le terrain en ligne). Le recensement est effectué au moins deux fois dans un délai de quelques jours par des équipes de chasseurs, simultanément dans plusieurs chasses voisines, afin d'obtenir des résultats aussi exacts que possible. Les effectifs des autres espèces sont estimés à partir d'échantillonnages plus ou moins restreints (observations sur les placeaux de contrôle, sur les places d'agrainage et d'affouragement), rapportés à la surface totale de la chasse servant d'habitat.

L'aménagement cynégétique a pour but d'élever le gibier mentionné ci-dessus en densité et en qualité optimale pour chaque région. C'est pourquoi des cheptels modèles ont été déterminés sur la base d'études biologiques et écologiques (voir plus loin) et établis en standards dans la classification des chasses (classes de qualité I à IV). Cette classification est faite par une commission d'experts qui fixe non seulement le cheptel-standard, mais aussi l'accroissement annuel moyen des effectifs pour toutes les espèces dont l'élevage est planifié. La comparaison des effectifs réels et standard, des accroissements réels et théoriquement attendus, sert de critère à l'établissement du plan de tir (tab. 1), de reprise et de repeuplement, évent. des mesures nécessaires pour l'amélioration de l'habitat, spécialement des gagnages et de l'affouragement. Le plan de gestion cynégétique doit être approuvé par le Comité national du canton qui y apporte des corrections et des retouches, si leur nécessité se présente. Une fois confirmé, ce plan devient obligatoire pour tous les usagers de la chasse.

Les effectifs du gibier rationnellement aménagés (protection et chasse équilibrées, afin de maintenir une densité considérée comme optimale pour la chasse en question) et protégés ne sont dénombrés systématiquement que pour certaines espèces (voir tab. 2 et 3). Quant aux autres, on procède à des recensements plus espacés sur toute l'aire habitée ou bien seulement dans certaines régions intéressantes. Sur la base de ces résultats est déterminée l'ouverture et la clôture de la chasse. Le tir exceptionnel d'espèces intégralement protégées (par ex. du chamois, de l'ours) est éventuellement autorisé en commun par le Ministère de l'agriculture et le Ministère de la culture. L'étude écologique de ces espèces n'est pas aussi poussée que celle du gibier à élevage planifié, de sorte qu'on ne peut pas encore définir leurs effectifs optimaux (standards).

Les parcs et les faisanderies sont destinés à l'élevage intensif du gibier et ils jouissent du statut de forêts à destination spéciale. Cela signifie que le traitement des peuplements doit y respecter les besoins cynégétiques et se conformer à eux. Actuellement 35 parcs à gibier, à daim et à sanglier, évent. à mouflon surtout, ayant une surface totale de 37 863 ha, sont administrés par les entreprises forestières domaniales. Parmi les 155 faisanderies, 94 ayant une superficie totale de 99 128 ha, sont gérées par des organisations d'état et 61, atteignant 23 610 ha, par des sociétés de chasse.

L'aménagement cynégétique, planifié et effectué séparément dans chaque domaine de chasse, revêt, au point de vue régional, un caractère de mosaïque assez peu cohérente. Il ne convient donc guère à l'élevage rationnel des espèces qui possèdent un vaste habitat individuel, comme par ex. le cerf. C'est pourquoi, en 1962, le Ministère de l'agriculture, de l'économie forestière et de l'aménagement des eaux et l'Union cynégétique tchécoslovaque ont établi 57 zones de cerfs, délimitées surtout du point de vue géographique. Un plan d'aménagement cynégétique unique règle la gestion de chaque zone. Il est

rédigé par un conseil de 3 à 5 experts choisis par la direction départementale des forêts domaniales, par l'Union cynégétique tchécoslovaque et par le Comité national du département. Ce conseil organise aussi le dénombrement des cerfs, évalue les conditions d'élevage et la qualité du cheptel, de même qu'il examine la gestion et les résultats obtenus par les forêts domaniales et les sociétés de chasse de la région. Enfin il présente des propositions de mesures à prendre au Comité national du département. Les résultats de l'aménagement et de l'élevage sont appréciés principalement aux expositions des trophées de la zone en question, où sont obligatoirement présentés tous les bois de cerfs tirés ou dépéris et soumis à une estimation officielle d'après la formule CIC. Si le trophée appartient à un chasseur de l'étranger, on présente la fiche d'estimation et une photographie des bois.

En Slovaquie, on a même déterminé des zones de chevreuil et des zones de menu gibier, cependant leur réalisation pratique n'est pas encore parachevée.

La gestion des chasses est surveillée, au point de vue officiel, par le Comité national du canton, au point de vue professionnel par le Comité cantonal de l'Union cynégétique tchécoslovaque.

La formation professionnelle des chasseurs tchécoslovaques connaît plusieurs degrés. Les cours de cynégétique sont obligatoires dans tous les enseignements forestiers, secondaires aussi bien qu'universitaires. Dans les écoles agronomiques ils sont facultatifs. Avant d'obtenir son premier permis de chasse, tout adepte doit suivre un cours de cynégétique général, organisé par l'Union cynégétique tchécoslovaque, accomplir une année d'exercices pratiques dans une société de chasse désignée par le Comité cantonal de l'Union et passer un examen devant une commission. Les responsables de chasse, qui répondent de l'aménagement et de la gestion des domaines de chasse devant la loi et qui se recrutent parmi les membres des sociétés de chasse, passent, après un cours de cynégétique spécial, un examen d'aptitude professionnelle.

La recherche

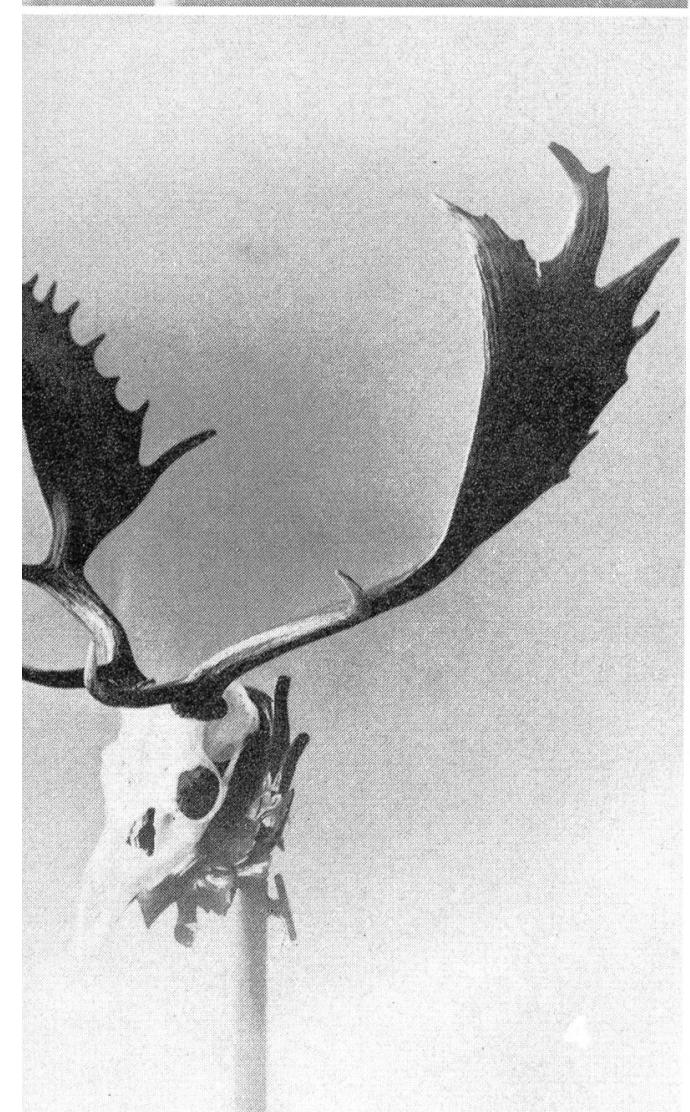
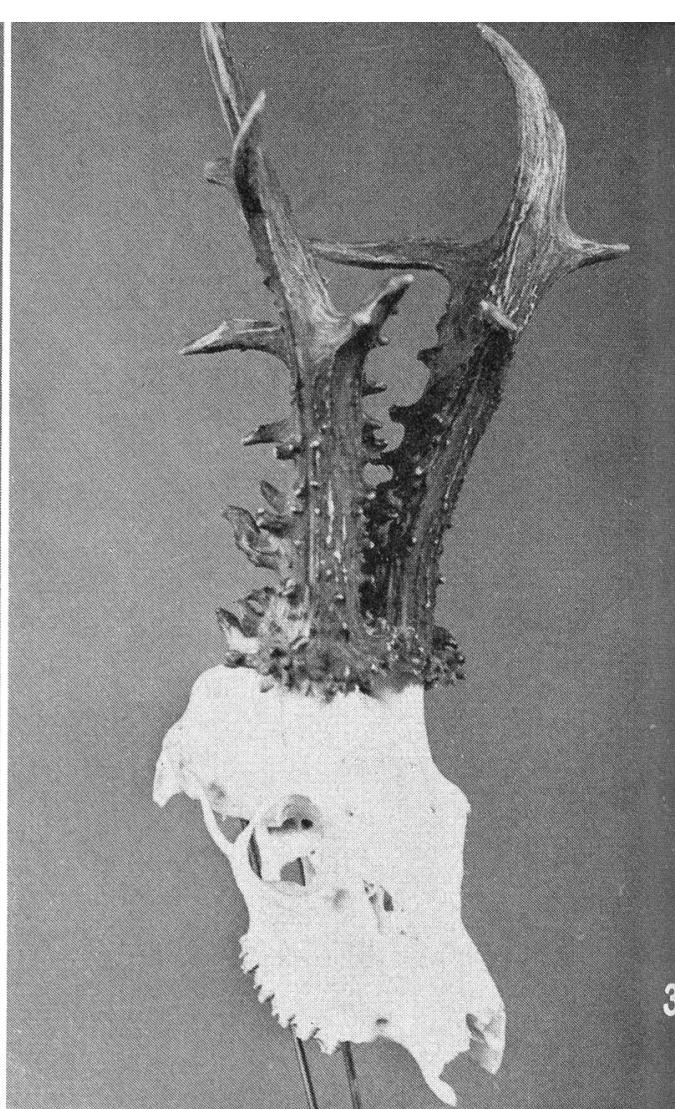
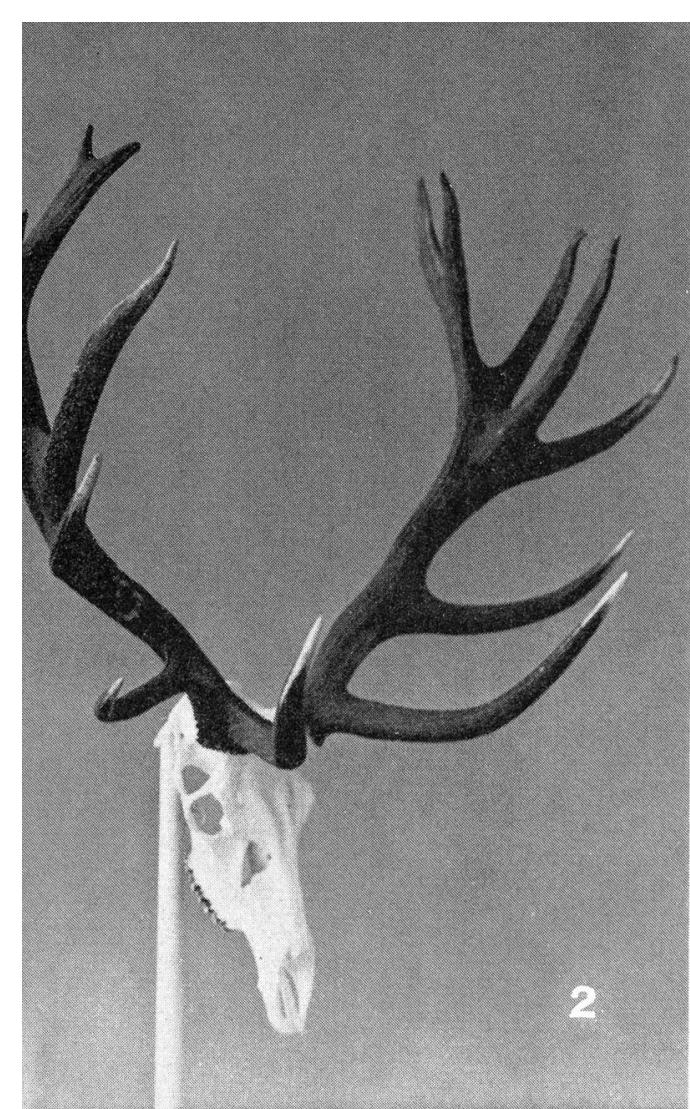
En Tchécoslovaquie, l'aménagement cynégétique exploite les données fournies par les recherches théoriques et appliquées ; il leur suggère éventuellement certains problèmes à résoudre.

Il s'agit d'abord d'études analytiques fondamentales sur l'alimentation et la nutrition (analyse du contenu de l'estomac ou du jabot, alimentation expérimentale du gibier en captivité, inventaire des plantes nourricières

Fig. 1

Jeune cerf (âgé de 5 ans environ) de la Slovaquie centrale, très prometteur.
(Photo Máder)





dans différents habitats), sur la reproduction et la fluctuation des effectifs, sur l'écologie et sur la pathologie du gibier. Au point de vue technique, l'attention s'est portée sur les méthodes de l'élevage en nature et en parcs, surtout du gibier à plume, et sur la protection des cultures agricoles et des peuplements forestiers contre les dégâts causés par le gibier. Toutes ces recherches se bornent presque exclusivement aux espèces à élevage planifié, de sorte que leurs résultats ont trouvé une utilisation directe dans la classification des chasses et la détermination des effectifs-standard, de même que dans la gestion des chasses et l'élevage pratique.

Par contre, l'étude écologique des espèces aménagées et protégées, considérées comme moins intéressantes et importantes au point de vue économique, n'est pas aussi systématique. Certains instituts de recherche théorique (par exemple l'Académie tchécoslovaque des sciences, l'Académie slovaque des sciences, les Universités, le Parc national des Hautes Tatras, le Parc national des Monts des Géants, l'Institut pour la conservation des monuments historiques et de la nature) s'en occupent en marge de leurs problèmes de recherches complexes (projet MAR, Programme biologique international, étude des régions modèles, étude des Carpates, de l'équilibre biologique, des foyers de maladies parasitaires, etc.). Il est donc naturel que, jusqu'à présent, on ne soit pas arrivé à déterminer leurs effectifs standards et le potentiel écologique de tous leurs habitats.

A l'époque actuelle, la recherche appliquée (dirigée par le Ministère de l'économie forestière et de l'aménagement des eaux) s'occupe surtout de problèmes d'intérêt immédiat, concernant le perfectionnement des méthodes et de la technique dans les élevages intensifs, les moyens de prévenir les pertes causées par l'emploi de produits chimiques et de machines lourdes en agriculture, l'évaluation de la production et de la productivité, l'augmentation du rendement dans l'élevage du faisan et de la perdrix, la prévention des dégâts causés par le gibier.

Ce dernier problème fait transition aux analyses des intégrations et interactions. On étudie le rapport entre l'abrutissement et l'écorcement causé par le gibier herbivore aux plantes de rendement, essences forestières

Fig. 2

Grand dix-cors de la Slovaquie centrale. (Photo Máder)

Fig. 3

Brocard de la Slovaquie orientale. (Photo Máder)

Fig. 4

Trophée de daim de la Bohême centrale. (Photo Máder)

Fig. 5

Massacre de mouflon de la Bohême. (Photo Máder)

Tab. 1

Gibier dont l'élevage est planifié

Espèce	Aire habitée désirable (en ha)	Effectifs			Densité par 1000 ha			Pièces tirées et reprises par 1000 ha			
		31-3-1969		Standard (pièces)	Différences (en p. c.)		1967	1968	1969	1966	1967
		Réalité (pièces)	1967		1968	1969		1968	1969		
Cerf commun	2 197 773	42 328	28 347	+ 46	+ 47	+ 49	18,8	18,8	19,2	8,2	6,8
Chevreuil	5 144 195	282 562	245 030	+ 2	+ 10	+ 15	49,8	52,8	54,9	13,7	15,6
Daim	191 754	6 577	4 835	+ 19	+ 21	+ 36	29,5	32,1	34,3	6,3	7,0
Mouflon	250 263	8 380	6 410	+ 22	+ 40	+ 31	28,6	32,5	33,5	3,6	4,5
Sanglier *	428 399	11 261	3 421	+ 202	+ 222	+ 229					4,8
Lièvre commun	8 248 729	1 368 022	1 448 788	— 17	— 9	— 6	145,1	160,8	165,8	133,7	134,2
Perdrix grise	4 554 813	1 220 323	1 702 350	— 52	— 42	— 28	182,7	219,0	267,9	4,1 **	5,6 **
Faisan de chasse	3 237 672	1 131 741	961 198	+ 2	+ 8	+ 118	306,5	318,9	349,6	226,9	261,6
											299,1

* L'aire habitée signalée en Slovaquie et dans les parcs, l'espèce est répandue sur presque tout le territoire et y est chassée (1966 = 5245, 1967 = 7165, 1968 = 5528 pièces)

** Protection temporaire

surtout, et les formations végétales dans différents écosystèmes. En plus on élabore des méthodes visant à utiliser les données phytocénologiques et typologiques pour prévenir ou alléger ces dégâts et pour aménager les forêts de rendement afin qu'elles soient en équilibre biologique, donc plus résistantes en même temps que productives, tout en devenant un habitat favorable du gibier en question.

Les relations et les rapports synécologiques sont analysés assez systématiquement dans l'étude des parasites. Les résultats sont directement appliqués dans la prévention des contaminations mutuelles entre le gibier et les animaux domestiques et dans le contrôle et l'assainissement des foyers de maladies parasites et contagieuses.

Dans les dernières années, les chercheurs se penchent de plus en plus sur les interactions entre le gibier et certains facteurs accompagnant l'essor de la civilisation technico-industrielle, tels que les pollutions atmosphériques, l'emploi de produits chimiques et de machines lourdes en agriculture, l'évolution de la production, l'essor urbain, les loisirs et le tourisme, etc. Il ne s'agit pas seulement de dépister leurs effets sur la condition physique et la densité des différents animaux-gibier ou de l'influence rétroactive exercée par ces espèces sur les facteurs civilisateurs, mais on cherche aussi à les utiliser comme bioindicateurs signalant les perturbations en pleine nature. A l'instigation du Ministère de l'agriculture s'est constituée en 1970 une équipe interdisciplinaire, groupant des chercheurs de différents instituts spécialisés (Académie tchécoslovaque des sciences, facultés universitaires et techniques, instituts de recherches médicales, vétérinaires, forestières, agronomiques, etc.) pour une étude fondamentale et complexe de l'influence de ces facteurs sur la faune du monde rural, à commencer par les animaux-gibier.

L'étude du gibier comme membre de cénoses et d'écosystèmes se borne, jusqu'à présent, à quelques localités seulement, surtout à celles qui ont été englobées dans des recherches complexes, comme le Programme biologique international (Etude des régions qui ont accompli une longue évolution anthropogène et qui ont acquis un équilibre secondaire, section CT), MAR, TELMA, etc. Cependant deux régions spéciales ont été vouées à une étude synécologique complexe et à un élevage modèle de cervidés autochtones. L'une, Poľana, (18 816 ha), est destinée avant tout au cerf, l'autre, Sitno (3 119 ha), au chevreuil. Les deux régions, situées dans la zone boisée de la Slovaquie centrale, ont conservé dans une large mesure un caractère naturel de leurs phytocénoses et zoocénoses. Une commission spéciale contrôle l'aménagement cynégétique dans chacune d'elles. Les commissions sont composées de deux forestiers de la Direction départementale des forêts domaniales, d'un travailleur de l'Institut des recherches forestières et d'un chercheur de l'Institut slovaque pour la conservation des monuments historiques et de la nature. La chasse, exclusivement sélective, est confiée à un personnel spécialement

instruit. Chaque année on peut y tirer tout au plus deux mâles ayant atteint des têtes capitales. Leurs trophées restent à l'administration de ces réserves dirigées comme témoins de l'élevage sélectif et, aux expositions nationales et internationales, documentent les résultats d'un aménagement cynégétique avisé. Les autres animaux-gibier, y compris les grands fauves et les rapaces, jouissent d'un traitement rationnel qui leur assure une densité optimale, proche de l'état naturel. Un système analogue est de règle dans le Parc national des Hautes Tatras.

On cherche à insérer la cynégétique comme partie spéciale dans les plans d'aménagement forestiers. C'est pourquoi l'Institut pour l'aménagement des forêts a demandé aux instituts de recherches :

- d'élaborer une méthode qui utiliserait les données des analyses typologiques pour une évaluation objective du potentiel écologique des massifs forestiers quant aux principaux animaux-gibier ;
- de trouver des critères pour dresser un bilan à long terme de l'aménagement cynégétique ;
- de déterminer les principes d'un traitement des peuplements dans les parcs à gibier et dans les faisanderies, qui faciliterait la formation de communautés secondaires équilibrées et l'exploitation optimale des ressources naturelles.

Perspectives d'avenir

L'Académie tchécoslovaque des sciences est en train de jeter les bases scientifiques d'un plan biologique régional. Dans son cadre va figurer l'aménagement optimum du gibier, considéré comme ressource naturelle et comme membre intégral des écosystèmes. Les données qui satisfont les besoins de la planification et de l'aménagement dans les limites de chaque chasse, devront être précisées ou élargies pour pouvoir être appliquées à des régions entières.

Il faudra avant tout :

- déterminer le potentiel (d'après les conditions naturelles) et la capacité (en vue des influences anthropogènes locales et la destination économique de la contrée) des différentes régions quant aux animaux-gibier, spécialement quant aux principales espèces utiles et menacées dans leur existence ;
- à partir du potentiel et de la capacité, délimiter les zones où les différents animaux-gibier vont être rationnellement élevés (et à quelle échelle), où ils seront seulement tolérés et où leurs effectifs devront être réduits (temporairement ou constamment) ;
- créer des « massifs-de-refuge » cynégétiques à destination spéciale. Ils devront être choisis de façon à assurer à chaque espèce plusieurs réserves naturelles d'excellents géniteurs ;
- élaborer des critères univoques pour une évaluation objective du potentiel écologique et de la capacité de chaque terrain de chasse, utilisables en

Tab. 2
Gibier à poil rationnellement aménagé

Espèce	Effectifs 31-3 (pièces)			Pièces tirées		
	1967	1968	1969	1966	1967	1968
Cerf du Japon	509	758	838	286	291	300
Cariacou	98	116	125	2	12	10
Bouquetin *	21	21	20	0	3	2
Chamoix *	977	1 073	1 031	5	4	7
Lapin de garenne	32 204	39 177	51 428	22 341	28 404	41 004
Ours *	359	356	381	12	6	8
Lynx	649	751	715	97	112	107
Chat sauvage	2 260	2 466	2 765	1 183	1 185	1 037
Loup	—	—	—	43	33	51
Renard	—	—	—	41 419	40 385	28 732
Chien viverrien	—	—	—	16	6	18
Blaireau	—	—	—	3 085	1 998	1 561
Fouine	—	—	—	2 631	3 021	3 141
Marte	—	—	—	3 449	3 024	2 995
Putois	—	—	—	20 646	24 619	23 431
Belette	—	—	—	46 423	62 354	38 567
Ecureuil	—	—	—	681	705	891
Rat musqué	—	—	—	?	?	45 525

* Espèces protégées, tirs exceptionnels

- pratique cynégétique courante, et pour la détermination des effectifs standards du gibier utile, des fauves et des rapaces. Il faudra classer à part les localités spécialement exposées (forêts de protection, réserves dirigées, lieux de loisirs, centres industriels, etc.) ;
- pour les aménagements paysagistes opérés dans des buts cynégétiques, déterminer des compositions de remises, de refuges et d'autres peuplements destinés au gibier conformes à chaque type d'écosystème ;
 - dépister les foyers des parasitoses graves, surtout de celles qui sont communes au gibier et aux animaux domestiques et délimiter les zones de protection sanitaire, afin d'empêcher les contaminations mutuelles.

Tab. 3
Gibier à plume rationnellement aménagé

Espèce	Effectifs 31-3 (pièces)			Pièces tirées		
	1967	1968	1969	1966	1967	1968
Grande ourarde	741	582	832	7	27	13
Grand tétras	3580	4014	4 377	153	143	128
Tétras lyre	8376	9714	9 465	470	658	603
Gélinotte	9328	9484	11 886	92	92	210
Pigeon ramier	—	—	—	83 526	113 695	108 775
Bécasse	—	—	—	6 112	6 084	6 609
Bécassines	—	—	—	991	981	893
Oies sauvages	—	—	—	1 598	1 777	1 411
Canards sauvages	—	—	—	87 357	135 272	106 750
Foulque	—	—	—	29 308	20 175	12 597
Hibou *	—	—	—	69	57	35
Autour	—	—	—	9 987	8 919	8 916
Epervier	—	—	—	8 425	2 678	2 125
Buse variable	—	—	—	2 709	2 596	3 317
Buse pattue	—	—	—	4 540	4 341	4 583
Crécerelle **	—	—	—	541	829	738
Corneille	—	—	—	140 163	133 541	126 207
Corbeau freux	—	—	—	18 721	16 824	18 916
Choucas	—	—	—	17 323	17 601	16 589
Pie	—	—	—	76 648	75 890	73 422
Geai	—	—	—	122 709	126 154	116 652
Héron cendré	—	—	—	307	488	512
Cormoran	—	—	—	16	2	9

* Repris pour la chasse au hibou

** Tirée en faisanderies seulement

Conclusions

En Tchécoslovaquie la position de la chasse comme partie de la production agricole et forestière n'est pas purement une question administrative et juridique. Depuis plus d'un siècle, les principes d'une exploitation et d'une conservation avisées de ce patrimoine naturel ont prévalu sur le côté loisirs

et sport dans l'exercice de la chasse. Les expériences empiriques et les résultats de recherches scientifiques se complètent dans l'élaboration et l'application de méthodes assurant un aménagement judicieux d'un des humbles membres du monde rural, le gibier, dont l'importance pour l'homme a été officiellement reconnue en 1968 au colloque de l'Unesco sur l'utilisation rationnelle des ressources de la biosphère.

Zusammenfassung

Ökologische Probleme bei der Nachzucht von Wildtieren

Die Tschechoslowakei besitzt 11 417 008 ha jagdlich nutzbare Fläche, die jährlich zwischen 5000 und 7700 t (1961 bis 1968) Fleisch produziert. Als Teil der land- und forstwirtschaftlichen Produktion ist die Jagd der Planung unterstellt, und ihr Ertrag erscheint in der Staatsrechnung. Ihrer daraus ersichtlichen grossen Bedeutung kann man daher nur gerecht werden, wenn sie im eigentlichen Sinne bewirtschaftet wird.

Heutige Zustände

Die wichtigsten einheimischen und eingebürgerten Wildarten (Rot-, Reh-, Dam-, Muffel- und Schwarzwild, Hase, Rebhuhn, Jagdfasan) werden planmäßig nachgezogen. Bei diesen Wildarten hat die jagdliche Bewirtschaftung das Ziel, sowohl hinsichtlich Qualität als auch hinsichtlich Dichte auf regionaler Ebene einen optimalen Bestand zu erreichen, der auf Grund biologischer und ökologischer Studien und jährlicher Bestandeszählungen bestimmt wurde. Die allfälligen Unterschiede zwischen den wirklichen und den optimalen Soll-Beständen kommen in den jagdlichen Massnahmen zum Ausdruck: in der Höhe der Abschussziffer und der Fangquote in Neubesiedlungen, eventuell sogar in gewissen Verbesserungen der Umweltsbedingungen.

Die Bestände jener Wildarten, die nicht in den Genuss der planmässigen Nachzucht kommen, werden mit gegenseitig sich ausgleichenden Jagd- und Schutzmassnahmen so bewirtschaftet, dass sie den Ansprüchen der Jagd bleibend entsprechen.

Einige wenige Wildarten werden nur ausnahmsweise bejagt oder geniessen einen vollständigen Schutz (Gamswild, Bär).

Der planmässigen Nachzucht der erstgenannten Wildarten dienen die Parks (35 mit total 37 863 ha, besonders für die Nachzucht von Dam-, Schwarz- und Muffelwild) und die Fasanerien (155 mit total 122 738 ha). Die waldbaulichen Massnahmen haben sich in ihnen den speziellen jagdlichen Bedürfnissen anzupassen.

Die Forschung

Angesichts der Tatsache, dass die Wildarten der zweiten und der dritten Kategorie von geringerer wirtschaftlicher Bedeutung sind, konzentriert sich die Forschung auf die Wildarten der ersten Kategorie. Heute beschäftigen sich die Forscher vor allem mit Fragen der Aufzuchtmethoden, mit Produktions- und Produk-

tivitätsberechnungen, mit Ernährungsfragen ... Je länger je mehr werden aber auch Probleme der Wechselbeziehungen zwischen Zivilisationserscheinungen (Luftverschmutzung, chemische Mittel, Einsatz schwerer landwirtschaftlicher Maschinen ...) und dem Wild untersucht.

Schlussbemerkungen

In der Tschechoslowakei hat die Jagd eine Bedeutung, die über eine rein juristische und administrative hinausgeht. Seit mehr als einem Jahrhundert sind ihre Aspekte der Nutzung und der Erhaltung denjenigen des Sports und der Erholung übergeordnet. Die Forschung und die Wissenschaft tragen mit ihren Untersuchungen dazu bei, auch das Wild so sorgfältig wie möglich zu behandeln und bewirtschaften, dass es seiner wichtigen Bedeutung für den Menschen gerecht wird.

Ch. Ruhlé